

## regularisation par la prefecture sur place

Par **abdelkarimkrimi**, le **05/09/2010** à **02:17**

je m'appelle krimi abdelkarim je suis entre en france l'annee 2003  
pour faire mes etudes j'ai eu la carte de un ans pendant 3 ans apres j'arrete les etudes et je  
suis marieé depuis quatre ans avec une residente en france qui a la carte de residence de dix  
ans je deux enfants qui sont nes en france le premier a l-age de3 ans et le deuxieme 1 mois  
j'ai deposer une demade de regularisation avec la loi l313-14  
ce qui est ecrit sur la feuille de demande a la sous prefecture le 28 juin j'ai pas encore une  
reponse  
quand je peux avoir une reponse et est ce que je vais etre rugaliser ou pas  
merci de votre reponse